Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
023-200041556-20260923-2026-067-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/09/2026

Communauté de communes
Portes de la Creuse en Marche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2026-067** EN DATE DU : **23 SEPTEMBRE 2026**

TOURISME : ACHAT DE COMPTEURS DE RANDONNÉE

L'an deux mille vingt six, le vingt trois septembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle polyvalente de Champsanglard, selon convocation le 16/09/2026, sous la présidence de Sylvain DUQUÉROIX, Président.

Madame Armelle BOURSAUD a été désignée Secrétaire de séance.

PRÉSENTS (22) : Mesdames et Messieurs
AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHEMISIER Annick, DARVENNE Céline, DUQUÉROIX Sylvain, GABAUDE Alexandra, GUYOT Pierre, LAFAYE Laurent, LALANDE Martine, LANGLOIS Roger, LASSAUGE Frédéric, MENARD Dorota, MERCIER Stéphane, MEYRAT Jean-Pierre, MOREAU Adrien, PILAT Hélène, POIRIER Michel, RAOULT Philippe, ROUSSILLAT Florence, SAUDER Damien.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (4)
Jean-François BOUCHET donne pouvoir à Annick CHEMISIER, Isabelle HUMBERT donne pouvoir à Pierre GUYOT, Annie MARCHAND donne pouvoir à Roger LANGLOIS, Fabien VIRMONT donne pouvoir à Sylvain DUQUÉROIX

EXCUSÉE (1)
POLLI Martine

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	22	26	26	26	0

Vu la compétence Tourisme,

Depuis 2016, la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche s'engage activement dans la valorisation des activités de pleine nature, notamment à travers la mise en place et l'entretien d'un réseau de circuits de randonnée pédestre et VTT.

Le territoire compte aujourd'hui :

- 32 circuits pédestres, dont 2 labellisés "Quality Creuse" et "Les incontournables »
- Une base VTT opérationnelle depuis juin 2025, proposant 11 circuits dont 1 « Quality Creuse » et « Les incontournables» répartis sur l'ensemble du territoire.

Ces itinéraires couvrent de manière équilibrée les communes du territoire et constituent un levier majeur pour le développement du tourisme vert et durable.
Toutefois, la collectivité ne dispose à ce jour d'aucune donnée fiable sur la fréquentation de ses circuits.
Cette absence d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs limite la capacité d'évaluation, de planification et de promotion de l'offre touristique.

Le département de la Creuse a lancé un appel à projets pour l'installation de compteurs auquel la Communauté de Communes a répondu.

Le projet prévoit l'installation de quatre éco-compteurs répartis sur les sites suivants :

- Châtelus-Malvaleix : sur la GT VTT / circuit de la Base VTT (C1) et le circuit pédestre,
- La Cellette : sur les circuits de la Base VTT et les circuits pédestres,
- Bonnat : sur un circuit de la Base VTT et les circuits pédestres,
- Mortroux : sur un circuit de la Base VTT et les circuits pédestres,

Les éco-compteurs permettront de quantifier l'usage réel des itinéraires, d'optimiser les investissements futurs et de renforcer l'attractivité touristique du territoire, dans une logique de développement local et environnemental durable.

Après réception de la notification de subvention du Conseil Départemental de la Creuse en date du 22 décembre 2025,

Voici le Plan de financement :

Dépenses montant HT		Recettes HT	
4 éco-compteurs	8 144,00 €	CD23 80 %	6 515,20 €
		Autofinancement CCPCM 20 %	1 628,80 €
Total	8 144,00 €	Total	8 144,00 €

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à signer la meilleure offre dans la limite de 8 144 € HT, pour 4 éco-compteurs.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour Extrait Conforme
Le Président,
Sylvain DUQUÉROIX

CC Pays de la Creuse en Marche
23350 GENOUILLAC

Le secrétaire de séance
Armelle BOURSAUD